



ARRANGEMENT ET PROTOCOLE DE MADRID

DÉCISION FINALE CONCERNANT LA SITUATION DE LA MARQUE

– DÉCLARATION D'OCTROI DE LA PROTECTION
FAISANT SUITE À UN REFUS PROVISOIRE –

I.	Office qui envoie la déclaration : Office des brevets de la République de Bulgarie 52b, boul.Dr.G.M.Dimitrov, BG-1797 Sofia, BULGARIE, <i>www.bpo.bg</i>
II.	Numéro de l'enregistrement international : 1034791
III.	Nom du titulaire (ou autre indication permettant de confirmer l'identité de l'enregistrement international) : FOODCARE SPÓLKA Z O.O.
IV.	<p><input checked="" type="checkbox"/> Protection pour tous les produits et/ou services Toutes les procédures devant l'Office sont achevées; la protection est accordée à la marque qui fait l'objet de cet enregistrement international pour <u>tous</u> les produits et/ou <u>tous</u> les services demandés (règle 18ter.2)i).</p> <p><input type="checkbox"/> Protection pour une partie seulement des produits et/ou services Toutes les procédures devant l'Office sont achevées; la protection est accordée à la marque qui fait l'objet de cet enregistrement international pour les produits et/ou services suivants (règle 18ter.2)ii) (veuillez utiliser une feuille supplémentaire si nécessaire) :</p>
V.	Signature ou sceau officiel de l'Office qui envoie la déclaration :  
VI.	Date : le 29 mars 2011